



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 68633

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des demandeurs d'asile face à la complexité administrative à laquelle ils se heurtent, alors qu'ils se sentent pour beaucoup seuls et fragilisés. Le problème le plus fréquemment soulevé est celui des délais de traitement de dossiers, fort longs et qui conduisent à une véritable « mendicité institutionnelle » (régulièrement plus d'un an pour obtenir une réponse de l'OFRA, rendez-vous en préfectures qui demandent des mois pour les titulaires d'APS, de moins en moins d'entretiens au profit du traitement « sur dossier », etc.). Il lui demande quelles possibilités sont envisagées afin de répondre à cette question difficile, le nombre de demandeurs ne cessant d'augmenter d'année en année.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68633

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6430